

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 19 décembre 2011, au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire
M. Richard Garant, conseiller
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère
Mme Francine Buisson, conseillère
M. Robert Hamel, conseiller
M. Michel Brodeur, conseiller
Mme Marlyne Muise, conseillère

Le tout suivant les dispositions de la loi.

RÉS. 2011-12-357 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL POUR 2012

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité :

- Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2012 qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 20H :

9 janvier	6 février
5 mars	2 avril
7 mai	4 juin
2 juillet	6 août
10 septembre (3 Fête du travail	1er octobre
5 novembre	3 décembre

- QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée

Copie certifiée conforme
Ce 20^{ième} jour de décembre 2011

Micheline Allard,
Secrétaire-trésorière dir. gén